

# DÉNOMINATION

du quai des Arenières.

---

Du 21 novembre 1934

---

## LE CONSEIL D'ÉTAT,

Vu la nécessité de donner un nom à l'amorce du nouveau quai d'Arve partant du pont de Saint-Georges dans la direction de la pointe de la Jonction (Rive droite);

Vu les suggestions du service des Archives d'Etat en date des 3 août 1934 et 31 août 1934;

Vu les dispositions du règlement sur la désignation des artères du 9 octobre 1931;

Sur la proposition du Département des travaux publics;

### Arrête :

De donner le nom de *quai des Arenières* à l'amorce du nouveau quai d'Arve (Rive droite) partant du Pont de Saint-Georges, dans la direction de la pointe de la Jonction.

Cette désignation résume toute l'histoire du quartier gagné sur les eaux et les sables de l'Arve (voir le plan annexé à l'ouvrage de M. Louis Blondel : Les Faubourgs de Genève).

Cette nouvelle dénomination entre immédiatement en vigueur.

Certifié conforme :

Le chancelier : Louis SOLDINI.